

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année, le lundi 15 décembre 2025 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont analysé les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales.

Au niveau international, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en octobre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance mondiale de 3,2 % en 2025 et 3,1 % en 2026, contre 3,3 % en 2024. S'agissant des prix, le FMI projette une baisse du taux d'inflation mondial à 4,2 % en 2025 et 3,7 % en 2026, après 5,8 % en 2024.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques actualisées pour 2025 par les Services de la BEAC, mettent en exergue : i) un ralentissement de la croissance à 2,4 %, contre 2,7 % en 2024 ; ii) une baisse du taux d'inflation sous la norme communautaire à 2,2 % contre 4,1 % en 2024 ; iii) une légère amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à - 1,4 % du PIB contre -1,6 % du PIB en 2024 ; et iv) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à - 2,9 % du PIB, contre 0,3 % du PIB en 2024. La masse monétaire augmenterait de 5,1 % à 21 977,7 milliards à fin décembre 2025. S'agissant des réserves de change, elles baîsseraient en un an de 2,6 % à 6 377,3 milliards au 31 décembre 2025, soit 4,2 mois d'importations de biens et services, contre 4,9 en 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 67,0 %, après 74,9 % à fin 2024.

Tenant compte des évolutions décrites ci-dessus, notamment la baisse du taux de couverture extérieure de la monnaie, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres de 4,50 % à 4,75 % ; et
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,00 % à 6,25 %.



En revanche, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir :

- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 15 décembre 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yvon SANA BANGUI", placed over the red circular stamp.